Image not found or type unknown

Création d'un site internet

Par **aurelie44**, le **22/09/2012** à **00:26**

Bonjour,

Ma question est la suivante :

Diététicienne en exercice depuis 3 ans j'aimerais ouvrir un site web. Je souhaiterais notamment proposer des conseils aux internautes déjeunant à l'extérieur le midi. Pour cela j'aimerais conseiller des plats en particuliers que l'on retrouve dans des restaurants ou des boulangeries de ma région de manière précise.

Par exemple « boulangerie X : je vous conseille le sandwich au poulet qui est assaisonné au fromage frais plutôt que le sandwich au thon qui est assaisonné avec une mayonnaise » ou encore « restaurant Chez Maurice : Je vous conseille au niveau du menu de choisir plutôt la bavette grillé et les spaghettis au pesto plutôt que la côte de bœufs et le gratin de pomme de terre »

Est-ce que ce genre de post est possible ? suis-je dans l'obligation d'avoir l'autorisation des commerçant concernés ou plutôt simplement de les prévenir par courtoisie ?

Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés